

## Communiqué de presse

---

### MORGES PRESENTE UN BUDGET 2017 EN PHASE AVEC LE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

---

**Morges, le 28 septembre 2016 – Tandis que de nombreux projets d'investissements sont sur le point de démarrer pour accompagner le développement de la ville, la Municipalité de Morges se veut confiante pour l'avenir. Signe de l'attractivité de la commune, le budget 2017 affiche une croissance des recettes de plus de 4.4 millions de francs, sans augmentation d'impôts. Cet élément allié à une gestion rigoureuse des charges maîtrisables et une faible hausse de la facture sociale ont permis de contenir le déficit à 1.6 million, soit une amélioration de 1.8 million comparé au déficit de 3.4 millions inscrit au budget 2016.**

Sur une enveloppe budgétaire d'env. 125 millions de francs pour 2017, la Ville de Morges présente une progression de ses recettes (+3,6%) plus importante que celle de ses charges (+ 2,1%). Cela s'explique par l'évolution de l'impôt sur les entreprises et la stabilité des charges cantonales.

« Le budget 2017 est le reflet d'une ville qui dispose d'une situation financière saine et qui prépare son avenir » constate Mélanie Wyss, municipale en charge des finances et de la promotion économique. « Nos charges sont maîtrisées et nos recettes en croissance. Nous pouvons donc envisager la phase d'investissement importante prévue ces prochaines années avec confiance, tout en continuant à offrir des prestations de qualité aux Morgiens».

Les charges totales s'élèvent en 2017 à 126.5 millions, contre 123.9 millions en 2016. Cette augmentation s'explique, d'une part, par une amélioration des prestations dans les domaines de la culture, du sport, de la santé publique, de l'accueil préscolaire et parascolaire, de la mobilité et de l'énergie et, d'autre part, par les dépenses de personnel. Ces dernières sont impactées par la hausse des coûts d'assurances accident obligatoire LAA et perte de gain. Pour répondre au besoin croissant de ressources, l'effectif communal sera renforcé de 3.7 EPT (équivalent plein temps). Les achats de biens, services et marchandises présentent un budget légèrement en baisse par rapport à 2016.

Les recettes totales 2017 sont estimées à près de 124.9 millions de francs, contre 120.5 millions budgétés en 2016. Cette hausse de 4.4 millions est principalement due à l'augmentation des recettes fiscales des entreprises, malgré un taux d'imposition communal maintenu au même niveau que les années précédentes. La grande majorité des revenus fiscaux provient toutefois des citoyens (83%). Cette situation particulière à Morges limite l'impact de l'introduction graduelle de la RIE III : la baisse des recettes liée à cette réforme étant estimée à 0.5 million en 2017. La bonne santé du secteur immobilier, très porteur dans le Canton de Vaud, se confirme avec une hausse des contributions. La valeur du point d'impôt par habitant, reflétant une amélioration de l'assiette fiscale communale, continue sa progression (45.9 contre 44.8 en 2016).

#### **Début d'une phase d'investissements**

La présente législature va mettre en œuvre d'importants investissements indispensables au développement soutenu de la ville. Les travaux du quartier Morges Gare-Sud commenceront début 2017, tandis que les autres grands projets tels que l'aménagement du Parc des Sports et la rénovation du site de Beausobre se poursuivront. S'ajoutent à cela de nombreux travaux d'aménagement liés à la mobilité ainsi qu'à l'entretien du patrimoine communal.

Au total, plus de 24.7 millions seront investis en 2017. Un montant que la Commune est en mesure d'assumer, notamment grâce au faible niveau de la dette, confirmé par la baisse des intérêts passifs (-5.2% par rapport au budget 2016) et aux liquidités disponibles.

En conclusion, malgré un déficit de 1.6 million, la situation financière de Morges est saine. Le budget 2017 illustre parfaitement les trois objectifs de la Municipalité : la réalisation de projets de développement indispensables, le maintien de prestations de qualité aux citoyens et la rigueur financière. Attachée à maintenir ce cap, la Municipalité peut envisager sereinement le financement de projets, dont les retombées économiques, sociales et culturelles contribueront à la dynamique de la ville.

### Chiffres clés

	Budget 2017		Budget 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total	126'490'758	124'907'176	123'946'902	120'544'671
<b>Déficit</b>		<b>1'583'583</b>		<b>3'402'231</b>

### La Municipalité

---

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :**

M. Vincent Jaques, syndic, +41 (0)78 744 77 09

Mme Mélanie Wyss, municipale des finances, tél. +41 (0)21 804 96 20

Mme Gerlinde Stenghele, cheffe du Service des finances, tél. +41 (0) 21 804 96 22

---